© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Comment me faire bannir des casino en ligne ?

Par Profil supprimé Postée le 14/10/2019 13:00

> Bonjours je vient vert vous pour savoirs comment se faire ban des casino en ligne je perd trop d'argetn et je me controle plus

---

Mise en ligne le 16/10/2019

Bonjour,

Afin de vous faire exclure des sites de jeux en ligne, vous devez en faire la demande sur le/les sites sur le/lesquels vous jouez, soit par téléphone, soit par mail. Nous vous joignons un article en fin de réponse sur l'interdiction volontaire de jeu.

Par ailleurs, vous nous dites que vous perdez le contrôle et que vous perdez beaucoup d'argent. Vous pouvez en parler avec des professionnels spécialisés si vous le souhaitez. Il existe des structures spécialisées en addictologie, ce sont les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement de Prévention en Addictologie) et les CJC (Consultations Jeunes Consommateurs). Dans ces deux types de structures, vous trouverez des professionnels tels que des médecins, des travailleurs sociaux et notamment des assistantes sociales avec lesquelles vous pourrez parler des problèmes financiers qu'entraine votre pratique de jeu. Les CJC accueillent spécifiquement les jeunes entre 12 et 25 ans et dans les deux structures les consultations sont gratuites et confidentielles. Vous trouverez des adresses près de chez vous ci-dessous.

Enfin, vous pouvez aussi nous contacter afin de parler davantage de votre situation avec un de nos écoutants. Nous sommes disponibles tous les jours de 8h à 2h du matin par téléphone au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) et par Chat de 14h à minuit.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Permanence du CSAPA de Saint-Dié-des-Vosges

10 rue Georges Clémenceau
88110 RAON L'ETAPE

Tél : 03 29 50 97 94
Site web : f-ms.fr/service/addiction-qui-contacter/
Accueil du public : Une demi-journée par mois.
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Possibilité de laisser un message sur un répondeur.

Voir la fiche détaillée

CSAPA La Croisée Antenne de Saint-Dié

3 rue des Fusillés
88100 SAINT DIE

Tél : 03 29 56 89 98
Site web : www.avsea88.com
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous.
Accueil du public : Sur rendez-vous.

Voir la fiche détaillée

CSAPA - Antenne de Saint-Dié-des-Vosges

3, rue des Fusillés
88100 SAINT DIE

Tél : 03 29 50 97 94
Site web : f-ms.fr/service/addiction-qui-contacter/
Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Possibilité de laisser un message sur un répondeur.
Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi sur rendez-vous. Accueil assuré par une éducatrice spécialisée.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Auto exclusion des sites de jeu en ligne